

Châteaudun, le 22 juin 2020

lycée d'enseignement  
général et technologique  
Émile Zola  
académie  
d'Orléans-Tours

Aux responsables légaux des  
élèves de 3ème

Madame, Monsieur,

Déroulement des inscriptions en classe de 2<sup>nde</sup> générale et  
technologique au **Lycée Emile Zola** pour la rentrée 2020 :

Etape 1 :

Pré-inscription en ligne sur le site « Téléservices »  
<https://teleservices.ac-orleans-tours.fr>, du mercredi 1<sup>er</sup> juillet à  
9h au vendredi 3 Juillet à minuit dès l'affectation dans notre  
établissement connue.

Les identifiants et mots de passe vous ont été communiqués par  
votre établissement actuel.

Etape 2 :

Venir au Lycée Emile Zola pour finaliser l'inscription de  
l'élève et apporter les documents que vous aurez téléchargés, puis  
complétés.

L'accueil aura lieu :

- Le jeudi 2 Juillet de 13h30 à 18h
- Le vendredi 3 Juillet de 8h à 18h
- Le samedi 4 Juillet de 9h à 12h

Sauf si la réglementation en vigueur évolue, il faudra vous  
présenter muni d'un masque. Maximum une personne pour  
accompagner l'élève.

N.B : A titre exceptionnel, les familles ne disposant pas de  
connexion internet à leur domicile pourront faire l'inscription au  
Lycée Emile Zola.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, mes salutations  
distinguées.

  
Nicolas Sibenaler  
LYCÉE COLLEGE EMILE ZOLA  
LE PROVISEUR  
CHATEAUDUN



## Elèves de 3ème

### Rentrée 2020-2021 – LPO Remi Belleau

#### Inscriptions en 2<sup>nd</sup>e générale et technologique, Inscriptions en 2<sup>nd</sup>e professionnelle, Inscriptions en 2<sup>nd</sup>e CAP

1) Les familles des élèves de 3<sup>ème</sup> procèdent à la pré-inscription en ligne entre le 1er juillet (09h) et le 3 juillet (minuit), selon la procédure transmise par le collège.

2)

- depuis les téléservices SCOLARITE SERVICES « Inscription en ligne »  
ou
- depuis le site du lycée : [www.remibelleau.fr](http://www.remibelleau.fr) (Infos administratives>Inscriptions),

les familles des élèves de 3<sup>ème</sup> téléchargent le dossier d'inscription puis l'impriment et le complètent.

3) L'élève et son représentant légal finalisent l'inscription.

Pour cela, il est **obligatoire** de se déplacer au LPO Remi Belleau, **sans rendez-vous, mais uniquement durant les plages dédiées aux inscriptions**, afin de déposer le dossier (+ pièces justificatives demandées) et de recevoir les informations relatives à la rentrée scolaire :

**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2020 : de 14h à 18h**

**Judi 02 juillet 2020 : de 08h à 19h**

**Vendredi 03 juillet 2020 : de 08h à 18h**

**Lundi 06 juillet 2020 : de 08h à 13h**

**Important : pour tout dossier non rendu entre le 1<sup>er</sup> et le 6 juillet, l'élève ne sera pas inscrit et libérera une place vacante. Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.**

Tournez SVP



**Pièces complémentaires à fournir avec le dossier d'inscription :**

- La notification d'affectation en classe de seconde (document délivré par le collège d'origine)
- L'exeat (certificat de fin de scolarité) délivré par l'établissement fréquenté en 2019-2020
- La photocopie du livret de famille concernant les parents et tous les enfants
- La photocopie lisible (recto-verso) de la carte nationale d'identité ou passeport de l'élève
- La photocopie lisible de toutes les pages du carnet de santé concernant les vaccinations
- Un RIB à fournir avec la fiche intendance

Il est demandé pour chaque élève de joindre au dossier une participation financière **en deux chèques** (**merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos de chaque chèque**) :

- L'un de **cinq** €uros (libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Remi Belleau) représentant la participation (facultative) au fonctionnement de la caisse de solidarité. Bien que la contribution à la caisse de solidarité ait un caractère facultatif, nous comptons sur le sens de la solidarité de chacune et de chacun (**merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque**).
- L'autre de **dix** €uros (libellé à l'ordre de la M.D.L. – Maison des Lycéens) représentant l'adhésion (facultative) aux associations du lycée et permettant la participation aux différents clubs et activités péri-scolaires (**merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque**).
- Un RIB à fournir avec le mandat de prélèvement SEPA - si vous optez pour le prélèvement
- Un chèque de 20€ pour la licence ou 24€ (pour la licence et le tee-shirt - uniquement en cas d'adhésion à l'association sportive)
- La photocopie du jugement - en cas de séparation ou de divorce
- La notification de droits ouverts - pour les élèves ayant effectué une demande de bourse nationale de lycée 2020-2021

**Lycée polyvalent Rémi Belleau**  
**Lycée des métiers du commerce et de la gestion des entreprises**  
33 rue Bretonnerie  
28400 Nogent-le-Rotrou  
T 02 37 29 30 00 - ce.0280036m@ac-orleans-tours.fr

Dossier suivi par : **Secrétariat général**  
CD / 310-2019/2020

## LYCEE PHILIBERT DE L'ORME – LUCE

### Calendrier Inscriptions 2020

Les inscriptions des élèves nouvellement affectés pour la rentrée 2020, se dérouleront les **jeudi 2 et vendredi 3 juillet**, à des horaires fixes, permettant de mieux adapter cette inscription à chaque filière.

L'enseignant « référent » sera chargé, après réception et contrôle du dossier d'inscription par la vie scolaire, de transmettre les informations importantes à la famille et l'élève (contenu de la formation, calendrier PFMP, liste des fournitures professionnelles, calendrier de la rentrée, ...).

Jours et Horaires	Salle Polyvalente	Enseignants sollicités	Réfectoire	Enseignants sollicités
Jeudi 2 juillet de 9h à 12h	2 FCA 2 MSEC	M CORNU M CAUDRELIER	2 AFB 2 ORGO	M PAOLUCCI/MOLTER M MALLET/CAMILOTTA
Jeudi 2 juillet de 14h à 15h30	2 CAP IS	M PICHARD M CREMONESIE	CAP PE	MME BILLAND M GRIFFAULT
Vendredi 3 juillet de 9h à 12h	3èmes PM	M RAMADOU	2 EB1 2 EB2	MME RAUDE/M LOUCIF/ CHARVET/BEDOUCI/MELLOUK/KHODRI
Vendredi 3 juillet de 14h à 15h30	2 MA 2 TCB	M SABAN MME PETERANO	2 CAP CO	M CHEVREAU/ BELLENOUE

FCA : Froid et Conditionnement de l'Air

MSEC : Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques

IS : Installations Sanitaires

PM : Prépa Métiers

MA : Menuisier Agenceur

ICB : Technicien Constructeur Bois

AFB : Aménagement Finition Bâtiment

ORGO : Organisation-Réalisation Gros Œuvre

PE : Peinture

EB : Etude du Bâtiment

CO : couverture



# Inscriptions en Seconde

## Année scolaire 2020-2021

### Elèves issus des établissements privés et/ou hors académie :

L'inscription se fait en présentiel les **lundi 6 et mardi 7 juillet 2020 de 8h30 à 18h30** (entrée portail vert - parking extérieur rue Pierre Mendès France).

La fiche d'inscription sera complétée sur place et les documents énumérés ci-dessous devront être fournis.

### Elèves issus des collèges publics de l'académie d'Orléans-Tours :

- La télé inscription doit être privilégiée via le portail Education Nationale ; celle-ci doit se faire impérativement entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 3 juillet 2020 minuit.

A l'issue de la téléinscription, dès le 4 juillet 2020, le dossier d'inscription sera transmis par voie postale, pour validation et signature, il devra être retourné par courrier, pour le vendredi 10 juillet 2020, accompagné des pièces justificatives énumérées ci-dessous.

- Les familles qui n'utiliseront pas la télé inscription devront procéder à l'inscription de leur enfant en présentiel les **lundi 6 et mardi 7 juillet 2020 de 8h30 à 18h30** (entrée portail vert - parking extérieur rue Pierre Mendès France).

La fiche d'inscription sera complétée sur place et les documents énumérés ci-après devront être fournis.

## **PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT**

Fiche d'inscription de couleur
Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport de l'élève <b>en cours de validité</b> (mettre le recto et le verso sur la même feuille)
Copie de l' <b>attestation</b> carte vitale ( <u>pas de la carte</u> )
Relevé d'Identité Bancaire
Attestation de recensement militaire ou certificat individuel de participation à la Journée de Défense et de Citoyenneté (sauf pour les élèves de moins de 16 ans ou de nationalité étrangère)
Copie intégrale du livret de famille (toutes les pages recto-verso)
En cas de séparation, la copie du document administratif justifiant <b><u>de la position</u></b> de l'enfant (jugement de divorce, attestation de séparation...)

**TOUT CHANGEMENT DE SITUATION INTERVENANT EN COURS D'ANNÉE  
DEVRA ÊTRE SIGNALÉ PAR ÉCRIT AU SECRÉTARIAT**

Si votre enfant souhaite adhérer à la Maison Des Lycéens (MDL), vous pouvez joindre un chèque bancaire de 5 € à l'ordre de la MDL du lycée Marceau (merci d'inscrire le nom de votre enfant au dos).

## PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

### POUR TOUS LES ÉLÈVES

Contrôle par  
l'administration

Fiche d'inscription de couleur	<input type="checkbox"/>
Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport de l'élève <b>en cours de validité</b> (mettre le recto et le verso sur la même feuille)	<input type="checkbox"/>
Copie de l' <b>attestation</b> carte vitale ( <u>pas de la carte</u> )	<input type="checkbox"/>
RIB	<input type="checkbox"/>
Attestation de recensement militaire ou certificat individuel de participation à la JDC (sauf pour les élèves de moins de 16 ans ou de nationalité étrangère)	<input type="checkbox"/>

### POUR LA PREMIÈRE INSCRIPTION AU LYCÉE MARCEAU OU EN CAS DE CHANGEMENT DE SITUATION

Copie intégrale du livret de famille (toutes les pages recto-verso)	<input type="checkbox"/>
En cas de séparation, la copie du document administratif justifiant <b>de la position</b> de l'enfant (jugement de divorce, attestation de séparation...)	<input type="checkbox"/>

### POUR LES ÉLÈVES DE TERMINALE DOUBLANTS

Relevé des notes du baccalauréat	<input type="checkbox"/>
3 bulletins trimestriels de terminale	<input type="checkbox"/>

**TOUT CHANGEMENT DE SITUATION INTERVENANT EN COURS D'ANNÉE  
DEVRA ÊTRE SIGNALÉ PAR ÉCRIT AU SECRÉTARIAT**

Si votre enfant souhaite adhérer à la Maison Des Lycéens (MDL), vous pouvez joindre un chèque bancaire de 5 € à l'ordre de la MDL du lycée Marceau (merci d'inscrire le nom de votre enfant au dos)



Nogent-le-Rotrou, le jeudi 25 juin 2020

**Objet :** Inscriptions des élèves admis au lycée des métiers Sully pour la rentrée 2020

Madame, Monsieur,

Lycée professionnel  
des métiers Sully

Le Proviseur  
2019-2020

Dossier suivi par  
Laëtitia FOUQUET  
T 02 37 53 57 77  
F 02 37 52 31 60  
ce.0281021h  
@ac-orleans-tours.fr

8 rue des Viennes  
BP 129  
28404 Nogent-le-Rotrou Cedex

<http://www.lycee-sully-nogent.fr/site2/>

Votre enfant est admis au lycée des métiers Sully à Nogent le Rotrou.

Dès réception de la notification d'affectation, vous procédez à l'inscription en ligne sur <https://téléservices.ac-orleans-tours.fr> avec vos codes d'accès à EDUCONNECT entre le 01 et le 03 juillet. Il faut ensuite obligatoirement adresser l'ensemble des pièces administratives à télécharger et à compléter, par voie postale ou directement dans la boîte aux lettres du lycée **avant le 06 juillet**. En cas de refus, envoyez un courriel notifiant votre refus d'affectation ([ce.0281021h@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0281021h@ac-orleans-tours.fr)).

Exceptionnellement, en cas d'incapacité de procéder à l'inscription en ligne, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de la vie scolaire (02-37-53-57-77) et vous déplacez au lycée muni des pièces administratives listées ci-dessous, d'un stylo et d'un masque, dans le respect des gestes barrières en vigueur.

Sans contact de votre part **avant le 03 juillet 16h**, la place sera proposée à un autre élève dès le 06 juillet.

**Pièces à fournir :**

- Certificat de fin de scolarité (à demander à l'établissement d'origine)
- Photocopie(s)
  - livret de famille (parents et enfant(s))
  - pièce d'identité de l'élève recto/verso
  - extrait du jugement de divorce en cas de séparation des parents
- Attestation de recensement (si plus de 16 ans)
- 2 Relevés d'Identité Bancaire ou Postal (fiche intendance et autorisation prélèvement)
- Photocopie(s)
  - carnet de vaccinations (DTP à jour)
  - attestation sécurité sociale de l'élève
  - les dossiers PAP – PPS si votre enfant en bénéficie
- 3 photos d'identité récentes (noter nom, prénom, classe au dos de chaque photo)
- Attestation d'assurance obligatoire – **année scolaire 2020/2021**
- Notification attributions de bourses
- Photocopie couleur des bulletins scolaires 2019-2020

Concernant les fournitures scolaires, vous devez vous connecter au site du lycée Sully pour récupérer la liste correspondante à votre filière à partir de la mi-juillet.